

Note d'unité

Département MRF – unité Etudes

N°MRF_2022-I-058 | Décision du 1^{er} juin 2022

Décision MRF 2022-I-058 du 1^{er} juin 2022 Portant délégation de signature du responsable de l'unité Etudes au responsable technique de l'unité Etudes

Le responsable de l'unité Etudes du département MRF,

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports ;

Vu la délégation de pouvoirs consentie le 1^{er} octobre 2019 (Note générale n° 2019-45) par la Présidente-Directrice générale de la RATP à la Directrice du département MRF ;

Vu la délégation de pouvoirs consentie le 1^{er} octobre 2019 (Note de département n° 2019-92), au Responsable de l'unité « Etudes » par la Directrice du département MRF ;

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à Monsieur Eric Lohier, responsable technique de l'unité Etudes, à l'effet de signer, en son nom, tous les actes, décisions et documents pris pour les besoins de l'activité de ladite unité et relatifs aux attributions mentionnées dans la délégation de pouvoirs du 1^{er} juin 2022 (Note de département n° 2019-92).

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric Lohier, responsable technique de l'unité Etudes, de donner délégation à :



- Monsieur Yannick Forest, responsable de l'entité Etudes Mécaniques de l'unité Etudes ou à
- Monsieur Gilles Dupuis, responsable de l'entité Etudes Electriques de l'unité Etudes ou à
- Monsieur Sébastien Creplet, responsable de l'entité Contrôle Audits Qualité de l'unité Etudes

A l'effet de signer en leur nom tous les actes dont la signature a été déléguée par la présente décision.

Article 3

La présente décision annule et remplace la délégation NUN_21_035 en date du 1^{er} avril 2021.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière (www.ratp.fr).

Fait le 1^{er} juin 2022

Le responsable de l'unité Etudes du département MRF

Jean-Serge FLEURET